

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1997)  
**Heft:** 101

**Artikel:** La Suisse traverse-t-elle vraiment une passe difficile? : L'opinion de M. Bénédic de Tscharner, ambassadeur de Suisse en France  
**Autor:** Tscharner, Bénédic de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-847823>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Suisse traverse-t-elle vraiment une passe difficile?

L'opinion de M. *Bénédict de Tscharner*,  
Ambassadeur de Suisse  
en France.



**L'Ambassadeur de Suisse en France a bien voulu accorder une interview au Directeur de notre publication, M. Pierre Jonneret.**

**La précision des termes et la clarté des réponses seront, pour nos lecteurs, un message de confiance et de solidarité.**

**L**e *Messageur Suisse* : **Peut-on vraiment parler d'une détérioration de l'image de la Suisse dans le monde ? S'agit-il d'un phénomène temporaire ou de longue durée ? Cette détérioration n'est-elle pas liée à des manifestations de défaitisme interne en Suisse ?**

**Bénédict de Tscharner** : Il est toujours difficile de saisir l'image d'un pays dans le monde. Il y a, d'une part, des opinions bien établies qui se fondent soit sur des clichés - positifs ou négatifs -, soit sur des connaissances plus solides du pays, de ses habitants et de son histoire ; et il y a, d'autre part, des éléments, disons, conjoncturels, amplifiés par les médias pendant quelques temps, puis disparaissant aussi vite qu'ils sont apparus pour

céder la place, à la une des journaux, à d'autres sujets.

Pour ce qui est du débat sur le rôle de la Suisse pendant et après la Seconde Guerre mondiale, on trouve un peu de tout : des accusations basées sur des faits historiques, à prendre au sérieux, mais aussi des «coups de gueule» faciles, souvent émotionnels et pas toujours désintéressés. Les circonstances très particulières de cette époque trouble et le temps qui nous en sépare - plus d'un demi-siècle - appellent à la prudence. Dans cette situation, deux choses me paraissent importantes :

Premièrement, si parfois des mesures dites de «relations publiques» - campagnes d'information, activités de «good will», etc. - peuvent être de mise, il ne faut se laisser entraîner ni sur le terrain de la polémique, ni sur celui de la propa-



gande ou des gestes faciles. Il me semble, en effet, indispensable d'agir sur un autre plan : favoriser la recherche de la vérité, même si cela prend du temps et coûte cher, procéder à une interrogation honnête sur le passé, aider et encourager le travail des historiens et des experts, qui restent bien évidemment maîtres de leurs conclusions. Tout peuple doit, à intervalles réguliers, avoir le courage de relire avec lucidité son passé, zones d'ombre incluses. Deuxième point, préparer et mettre en œuvre des mesures concrètes destinées à renforcer la justice et la solidarité : contributions aux œuvres en faveur des survivants de l'Holocauste, aide aux victimes des guerres et des persécutions d'aujourd'hui, action de soutien au respect des droits de l'homme.

**«L'image d'un pays ne se construit pas seulement sur son passé».**

Mais revenons à votre question, l'image d'un pays ne se construit pas seulement sur son passé, sur ses mythes ; elle continue de se nourrir de ce que nous sommes et de ce que nous faisons aujourd'hui. Je parle de nos artistes et auteurs, de nos chercheurs et inventeurs, de nos entrepreneurs et investisseurs,

de nos coopérants et délégués humanitaires, de nos journalistes, diplomates et hommes politiques. Et n'oublions pas nos sportifs dont les exploits sont relatés sur toutes les chaînes de télévision. Bien sûr, nos détracteurs contribuent, eux aussi, à façonner cette image. Mais nos meilleurs auteurs n'ont-ils pas, de tout temps, été saisis occasionnellement d'une sorte d'amour-haine pour leur patrie, la façade «propre-en-ordre» de la Suisse leur servant d'arrière-fond pour dénoncer une atmosphère pesante et une mentalité étroite, justifiant leur évasion et leur découverte d'horizons nouveaux ? Cette tendance ne fait-elle pas également partie de notre patrimoine culturel ? Mais, tout en le reconnaissant, il faut aussi oser dire à ces chers critiques, surtout aux moins doués d'entre eux, que leur vision est parfois non seulement partielle, mais aussi singulièrement partielle.

Quant aux défaitistes, ils ne m'intéressent pas. La Suisse offre de telles opportunités et compte de telles richesses d'énergie et de créativité, de savoir et de vouloir faire, de bonne humeur et de chaleur humaine, que le défaitisme et la morosité n'ont aucune raison d'être.

**M. S. :** *Quel peut être aujourd'hui le rôle de la Suisse en tant que médiateur neutre ? Ne devrait-on pas redéfinir ce rôle ?*

**B. de T. :** Le monde a beaucoup changé, notamment avec la fin de la Guerre froide. La prévention des conflits, la gestion des crises et la réconciliation entre les peuples sont des tâches qui incombent aujourd'hui, en premier lieu, aux organisations multilatérales telles que les Nations Unies ou l'Organisation de la Sécurité et de Coopération en Europe (OSCE). Par ailleurs, la plupart des conflits de notre époque ne sont plus des conflits internationaux, mais des conflits internes qui prennent parfois l'aspect de véritables implosions socio-politiques. De plus, un processus de paix comporte, dans les circonstances actuelles, de multiples volets, qui vont de la médiation, au sens clas-



«La pleine adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies est une nécessité».

sique, à la réconciliation civique et à la reconstruction économique, de la promotion et protection des droits de l'homme jusqu'à des tâches de maintien de la paix nécessitant souvent l'envoi de contingents militaires («casques bleus»). Ce type d'interventions exige des moyens considérables et surtout un effort concerté de toute la communauté internationale.

Là où, exceptionnellement, un pays peut jouer un rôle de médiateur à titre individuel - je pense par exemple à la Norvège dans le processus de paix au Moyen-Orient - la neutralité n'est pas nécessairement un critère décisif ; elle peut même s'avérer un obstacle dans la mesure où ce pays neutre ne bénéficie pas de l'appui d'un groupe constitué.

Je considère que la Suisse doit et peut continuer à jouer un rôle de médiateur ; mais ce n'est certainement pas en restant en dehors des processus multilatéraux qu'elle obtiendra des mandats. D'ailleurs, souvent, des tâches sont confiées moins à des pays qu'à des individus, notamment des diplomates, qui se sont fait une réputation de négociateurs ou de médiateurs en d'autres circonstances. La présidence de l'OSCE, que la Suisse a exercée en 1996, est un excellent exemple d'un service rendu à la communauté internationale. Il faut, à mon avis, continuer de participer activement aux travaux de cette organisation. Pour ma part, je suis convaincu que la pleine adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies, devenues universelles, reste également une nécessité si nous voulons rester fidèles à notre tradition de disponibilité et d'engagement pour la paix.

## L'absence d'une politique des transports commune

**M. S. :** *La Suisse est engagée dans de difficiles négociations bilatérales avec l'Union Européenne. Est-il possible de dégager de nouveaux éléments devant la perspective d'un effritement de «Maastricht» ? L'isolement de la Suisse est-il inéluctable ? Quelles en seraient les conséquences pratiques, par exemple en ce qui concerne la possibilité pour les Suisses de trouver un emploi à l'étranger ?*

**B. de T. :** La conclusion des négociations en cours et la mise en œuvre de ce faisceau d'arrangements sectoriels relèvent, me semble-t-il, d'une nécessité incontournable. La discrimination dont souffrent nombre de Suisses sur les marchés du travail européens, que vous évoquez, souligne bien l'intérêt de conclure rapidement ces travaux. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que l'on pourra - et devra - envisager d'autres pas dans la logique de la demande d'adhésion à l'Union Européenne, que le Conseil Fédéral a déposée en 1992 et qui traduit l'orientation stratégique de la politique européenne de la Suisse. Il est évident que l'évolution de l'Union Européenne - le Traité d'Amsterdam, l'entrée en vigueur de la monnaie unique, l'élargissement de l'Union - aura un impact sur la voie que devra suivre la Suisse. Sans vouloir parler d'«Europe à la carte», on ne peut

► exclure un gain de flexibilité des institutions communautaires qui permettrait à l'avenir aux États membres d'avoir une densité d'intégration plus ou moins poussée. Mais encore faudrait-il être un État membre ! Et ne nous y trompons pas : ce n'est qu'une Union forte et cohérente qui sera en mesure de négocier de façon innovatrice avec un partenaire extérieur comme la Suisse. Actuellement, un des éléments qui rendent les négociations bilatérales tellement difficiles, est justement, pour ne prendre que ce seul exemple, l'absence d'une politique des transports commune digne de ce nom, notamment en ce qui concerne le défi que pose le transit alpin à plusieurs pays européens.

**M. S. :** En 1998, la Suisse fêtera les 150 ans de la Constitution de 1848...

**B. de T. :** Effectivement, et elle pourrait aussi fêter les 200 ans de la mise en place, par la volonté de la France révolutionnaire, de la "République Helvétique" en 1798 - mais qui n'eut qu'une courte durée de vie - ou les 350 ans de la Paix de Westphalie de 1648, qui a permis, dans la foulée, de formaliser l'indépendance de la Suisse par rapport à l'Empire germanique. Mais l'année 1848, qui vit la naissance, en Suisse, de l'État fédéral moderne, vaut vraiment la peine que l'on s'y arrête un instant. C'est dans le contexte des bouleversements intervenus dans plusieurs pays européens - notamment en France, mais aussi en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Italie et j'en passe - qu'il faut mesurer l'importance de cette date et de l'héritage de cette époque extraordinaire dont nous profitons encore aujourd'hui. Malgré la continuité qui caractérise l'histoire de la Suisse moderne, de telles commémorations sont aussi utiles pour nous rappeler que nous vivons sous l'impact des grands mouvements de l'histoire de notre continent, autant d'ailleurs des mouvements des idées que de l'action militaire et politique.

Enfin, en 1998, l'Ambassade de Suisse à Paris pourra fêter les 200 ans de son existence. Nous réflé-

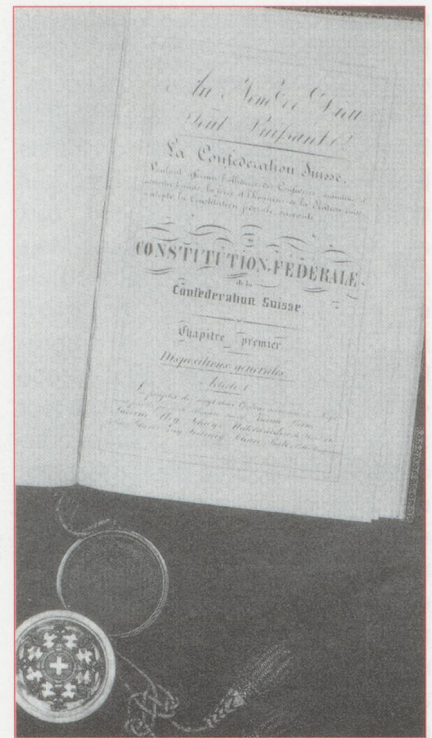
chissons actuellement comment nous pourrions donner un certain éclat à cette commémoration.

**M. S. :** Les multinationales suisses déplacent de plus en plus leurs activités à l'étranger. On dit aussi que l'épargne privée quitte le pays...

**B. de T. :** Pour ce qui est des entreprises multinationales, il est évident que si elles veulent développer leur présence sur les marchés les plus dynamiques du monde - en Asie du Sud-Est, en Amérique latine, en Europe de l'Est -, elles doivent aussi y investir, y développer des activités de recherche et décentraliser la gestion de leur groupe. La globalisation de l'économie, et donc la «dénationalisation» des entreprises, est un phénomène incontournable et irréversible - à moins que l'on songe à un scénario où les pays, pris de panique, remettraient en place des obstacles aux échanges et aux investissements internationaux, obstacles qu'ils ont éliminés au terme de longues et difficiles négociations au cours du dernier demi-siècle. Mais un tel retour en arrière constituerait une véritable catastrophe pour notre prospérité.

## «La Suisse a beaucoup à gagner de la mondialisation».

Il ne faut, en effet, jamais oublier que la Suisse a beaucoup à gagner de la mondialisation, si ce n'est seulement déjà en regard du commerce extérieur structurellement excédentaire que nous entretenons avec les nouveaux pays industrialisés. En outre, les pertes d'emplois peu qualifiés qu'accuse l'économie suisse depuis plusieurs années s'expliquent davantage par les gains de productivité au sein même de nos entreprises que par la récente concurrence des pays à main-d'œuvre bon marché. La Suisse n'est certainement pas en mesure d'empêcher ses entreprises de créer des emplois ailleurs. Ce qu'elle peut faire, par contre, c'est veiller à ce que les conditions cadres en Suisse-même



En 1998, la Suisse fêtera les 150 ans de la Constitution de 1848.

restent favorables au maintien chez nous d'une part de la production, mais aussi d'une part significative de la recherche et déterminante de la direction stratégique. Pour réussir ce pari, il s'agit surtout de maîtriser les coûts de production, d'éviter l'emballage de réglementations inutiles et démotivantes, ainsi que d'assurer le niveau qualitatif de nos écoles et universités. Il faut surtout tout faire pour générer cette espèce rare et indispensable que sont les hommes et les femmes qui, pleins de courage et d'idées, osent s'engager dans la voie de la création d'entreprises nouvelles.

Pour ce qui est de l'épargne privée, je ne suis pas en mesure d'interpréter les tendances actuelles. Je constate que le franc suisse reste une monnaie saine. Le fait qu'à l'époque de la mondialisation des marchés financiers, les capitaux privés deviennent plus mobiles et la concurrence entre les places financières plus féroce, me paraît évident. Personnellement, je pense aussi que la coopération internationale aura de plus en plus tendance à s'étendre à la réglementation des flux de capitaux et à la fiscalité relative. Il faudra, là aussi, que la Suisse définisse une politique cohérente. 